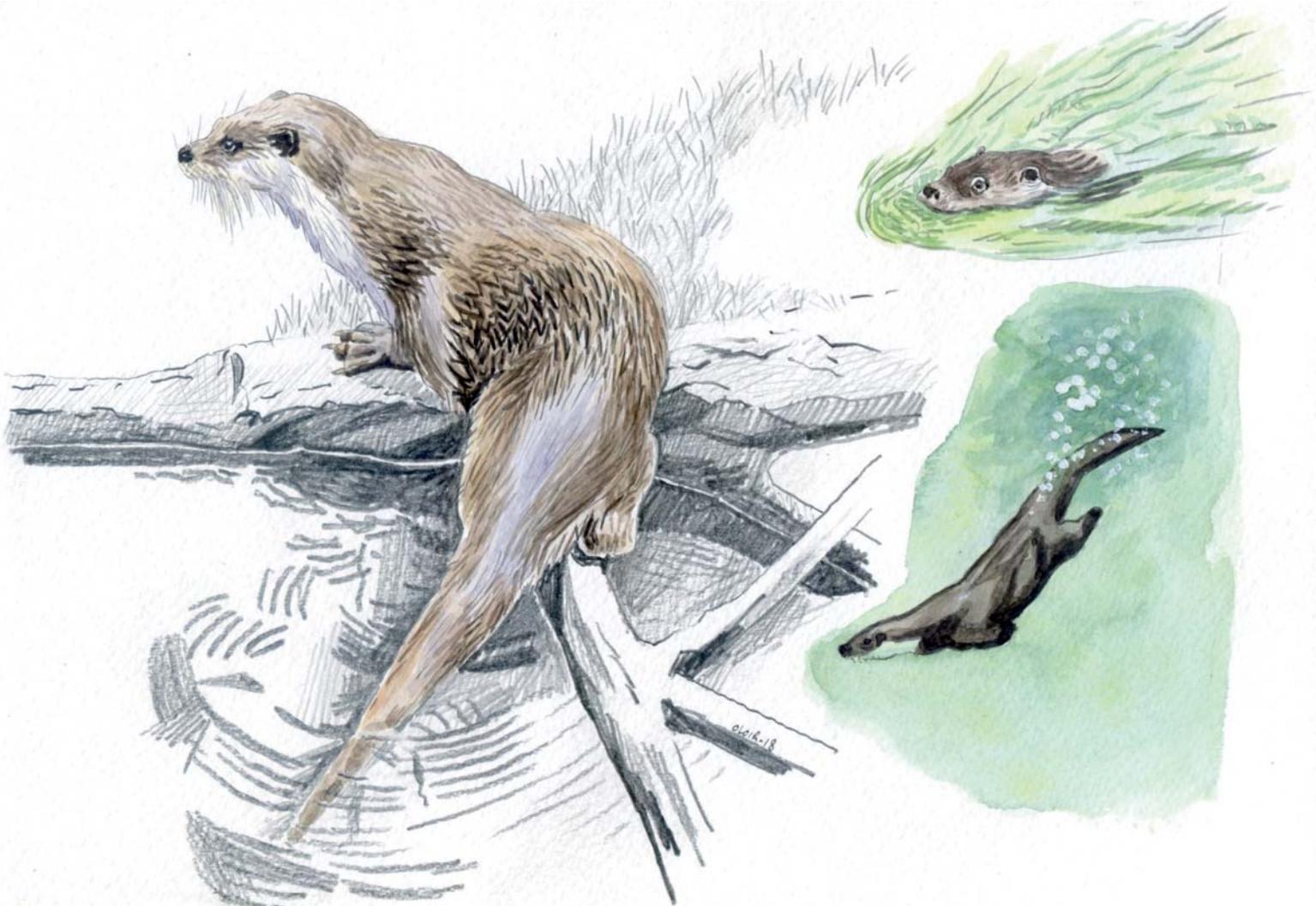




Réserve Naturelle
ETANG DES LANDES



Rapport d'activités 2018



SOMMAIRE

Travaux uniques et d'entretien	p.2
Suivis écologiques, études et recherche	p. 8
Pédagogie et information	p. 14
Police de la nature	p. 20
Gestion administrative	p. 22



TRAVAUX UNIQUES (TU) ET D'ENTRETIEN (TE)

Les travaux uniques (TU) correspondent aux travaux lourds de restauration (ouverture de milieux, reconnexion d'annexes hydrauliques...), à la réintroduction de populations ou encore à l'acquisition de matériel de chantier. A l'inverse, les travaux d'entretien sont des tâches plus ou moins répétitives d'entretien de ces milieux (fauche, pâturage...), de veille technique (réglage de vannes...) de surveillance et de soins des troupeaux...

OPERATIONS TU/TE PREVUES PAR LE PLAN DE GESTION 2014-2018 – ANNEE 2018

Opérations	Prévues	Réalisées
TE 01 Vidanger partiellement, pêcher et rempoissonner extensivement le plan d'eau tous les deux ans	Oui	Oui
TE 02 Réguler le Poisson-chat	Oui	Oui
TE 03 Gérer les fluctuations du plan d'eau si nécessaire	Oui	Oui
TE 04 Faucher avec exportation des ceintures de végétation à Baldingère ou à Jonc diffus sur 1,3 ha	Oui	Non
TE 05 Entretien des mares à Triton crêté envahies par les massettes	Oui	Oui
TE 07 Réguler le Ragondin et le Rat musqué	Oui	Oui
TE 08 Supprimer manuellement les ligneux dans la mégaphorbiaie de l'Ermite	Oui	Oui
TE 09 Poursuivre le pâturage ovin extensif annuel sur les landes de la Grande-Chaume, de l'Ermite et du Genévrier	Oui	Oui
TE 10 Poursuivre la fauche tardive annuelle sans intrants des prairies de la Grande-Chaume, du Genévrier et de la queue d'étang	Oui	Oui
TE 11 Ne pas intervenir sur 9 ha de boisements et saulaies	Oui	Oui
TE 12 Plessier et émonder 3 km de haies	Oui	Oui
TE 13 Poursuivre une veille foncière avec la SAFER	Oui	Oui

TAUX DE REALISATION DES OPERATIONS PREVUES AU PLAN DE GESTION –2018 = 92 %

ELEMENTS DE SYNTHESE

Type d'intervention	Surface/linéaire/volume
Fauche exportatrice	10,3 ha
Gyrobroyage	0 ha
Pâturage ovin	15,9 ha
Plessage, entretien de haies (élagage)	185 m



Pêche 2018 de l'étang des Landes : un bon cru

Deux années déjà se sont écoulées depuis la dernière pêche de l'étang des Landes à l'automne 2016 et conformément au plan de gestion 2014-2018 de la réserve, l'opération a été renouvelée cette année. Elle vise en particulier à réduire la charge piscicole dans le plan d'eau et à contrôler les espèces présentes. Il s'agit également de poursuivre la lutte contre le Poisson-chat engagée depuis 2007 par le Département. Le maintien d'un cheptel piscicole extensif et d'une population faible de Poisson-chat doivent permettre d'améliorer progressivement la qualité de l'eau de l'étang, de favoriser le développement d'herbiers aquatiques rares et menacés et d'accueillir des oiseaux protégés tels que le Héron pourpré en leur fournissant une ressource alimentaire adaptée (gardons et tanches par exemple).

Une pêche menée sur la durée

Pour la troisième fois consécutive, la vidange et la pêche de l'étang des Landes ont été réalisées par l'équipe de la réserve naturelle (agents du Département et du Conservatoire d'Espaces Naturels du Limousin) accompagné par quelques bénévoles dont Daniel MALLERET et Gérard LESOMBRE, deux habitants de Lussat particulièrement impliqués.

Cette année, l'opération a été plus longue qu'habituellement et s'est déroulée du 19 octobre au 21 décembre 2018. En effet, une sécheresse très importante a sévi sur la Creuse et malgré les dérogations accordées, le Conseil Départemental n'a souhaité commencer la vidange du plan d'eau que plusieurs semaines après les premières opérations de pêche, attendant une amélioration de la situation hydrologique départementale survenue timidement dans le courant du mois de novembre. Ainsi, dès le 19 octobre et jusqu'au 17 novembre, le poisson ayant tendance à se regrouper naturellement devant la chaussée de l'étang, plusieurs coups de filet ont été réalisés avec environ 1,30 m d'eau au niveau de la pelle de vidange.

Plusieurs tonnes de poissons ont alors pu être récupérées dans d'excellentes conditions et triées méticuleusement. A partir du 17 novembre, la pelle de vidange a été ouverte modérément puis de manière plus importante en raison de la vidange de l'étang de Tête de bœuf, situé en amont, et qui s'est déroulée du 25 novembre au 08 décembre 2018. Par la suite, des pêches au filet régulières ont été organisées. Les 20 et 21 décembre, le plan d'eau étant quasiment vide, le poisson restant a été récupéré et trié dans la pêcherie et l'opération s'est terminée.



Paysage de vidange à l'étang des Landes (photo J. MOULINAT/CD23)

Préservation du milieu aval

Comme à chaque fois, la préservation du cours d'eau récepteur est au cœur des préoccupations. En plus de la grille réglementaire située dans le canal de pêcherie, une grille est ajoutée en bout de coursier sur laquelle est ajouté un grillage à maille fine. L'ensemble du dispositif permet d'intercepter l'ensemble du poisson, même le plus petit, ainsi que les écrevisses américaines. Parallèlement, ces deux systèmes de grilles sont complétés en fin d'opération par de la paille, l'ensemble formant ainsi un système de décantation efficace sur une surface très réduite. Plusieurs mètres cubes de sédiments très fins ont ainsi pu décanter en amont du cours d'eau, contribuant à préserver ce dernier.

Poissons valorisés : un nouveau record !

Près de 16 tonnes de poissons toutes espèces confondues ont pu être pêchées.



Pour l'essentiel il s'agissait de gardons, rotengles, tanches, brochets et brèmes. Le détail des quantités pêchées par espèce figure dans le tableau suivant.

BILAN SYNTHETIQUE DE LA PECHE 2018

Espèces	Quantités pêchées (en kg)
Gardon/Rotengle	7 083
Tanche	4 167
Brochet	1 644
Brème	2 445
Carpe	123
Perche commune	327
Poisson-chat	20
Sandre	37
Autres espèces	10
TOTAL	15 856

Environ 13 tonnes de poissons ont pu être valorisées : vente à la pisciculture « Les étangs creusois » située à Ahun et poissons destinés au repoissonnement de l'étang des Landes. Depuis 2007, date de la première pêche après le classement en réserve naturelle, il s'agit du tonnage le plus important. Même si le mélange gardons/rotengles est en légère baisse, le tonnage de tanches est quant à lui très largement supérieur aux précédentes pêches et celui des brochets est également en augmentation. La très large majorité du poisson qui n'a pu être valorisé était constitué par la Brème commune pour laquelle aucun débouché n'a pu être trouvé.

Le Poisson-chat : une espèce menacée ?

L'information marquante de cette pêche est la quasi-absence du Poisson-chat dont les tonnages étaient compris, de 2007 à 2014, entre 10 et 40 tonnes environ. En 2018, seuls quelques kilos avaient pu être prélevés dans le courant de l'été à l'aide d'une nasse et moins d'une dizaine d'individus ont été observés tout au long de la vidange et de la pêche. La Perche-soleil, qui ne fait pas l'objet de pesées spécifiques, semble malgré tout en diminution également et représentait de l'ordre de quelques kilos.

Ces résultats font suite à ceux de 2016 où seulement quelques centaines de kilos de poisson-chat avaient été prélevés, ce qui constituait déjà une très forte diminution des stocks de cette espèce.



Récupération du poisson dans le filet (photo J. MOULINAT/CD23)

Agriculture et biodiversité

Pâturage ovin et fauche tardive : même objectif !

Le maintien de milieux ouverts semi-naturels de grand intérêt patrimonial (milieux naturels, flore, invertébrés) constitue une priorité du plan de gestion 2014-2018. C'est pourquoi, cette année encore, l'entretien de plus de 40 hectares de milieux humides par des pratiques agricoles extensives a pu être assuré dans le cadre de trois partenariats mis en place entre des éleveurs et le Conseil Départemental de la Creuse.

Côté pâturage

Environ 80 agnelles ont entretenu les landes et prairies humides de la réserve du 25 mai au 24 octobre 2018 soit un peu plus de 12 100 journées brebis. Cette année, 15,9 hectares ont été pâturés contre une trentaine habituellement. La raison est un nombre encore trop limité d'animaux par rapport à la ressource alimentaire disponible. Le pâturage est toujours mené par sous-parcs. Les pressions moyennes étaient comprises entre 0,06 et 0,5 UGB/ha/an selon les sous-parcs et la pression de pâturage moyenne globale était de 0,26 UGB/ha sur l'année ce qui est parfaitement compatible avec la conservation des invertébrés notamment.



Malgré la sécheresse estivale marquée, les terrains pâturés sont restés relativement verts et la ressource disponible.

Ca se précise aux 3 bouleaux !

Les aménagements paysagers débutés en 2016 devant l'observatoire des trois bouleaux se sont poursuivis cette année. En effet, en raison de l'extension de la roselière à Phragmite commun, ce qui constitue un résultat de gestion important, les paysages évoluent et se referment autour de l'observatoire des trois bouleaux.

En 2016, l'ouverture d'une première travée (décapage superficiel) avait permis d'améliorer fortement les conditions d'observations de la faune. Fort de cette expérience, le Département a réalisé deux nouvelles travées dans la végétation rivulaire et amphibie afin d'augmenter l'attractivité de la zone pour les oiseaux et d'améliorer les conditions d'observations sur les parties centrale et est de l'équipement.



Nouvelle travée décapée devant l'observatoire des 3 bouleaux pour améliorer les conditions d'observation (photo S. BUR/CD23)

De l'arsenic ?

A la suite d'une importante séquence de restauration de la queue d'étang à l'automne 2015 avec en particulier l'éclaircissement d'un peuplement dense de Laiche élevée (*Carex elata*) qui visait à favoriser les conditions de nidification d'une colonie de mouettes rieuses,



plusieurs milliers de m³ de déchets verts avaient été stockés sur place dans un premier temps puis évacués vers une zone périphérique de la réserve aux enjeux écologiques moins forts.

Après 2 années de ressuyage, ces déchets verts avaient été broyés deux fois à l'automne afin d'homogénéiser le produit et d'accélérer le processus de compostage. Malheureusement, les analyses complètes réalisées par le laboratoire régional d'analyses basé à Limoges ont mis en évidence des teneurs en arsenic supérieures au seuil réglementaire et interdisant toute valorisation agricole. En conséquence, l'andain en cours de compostage a été régalaé sur place dans la réserve.

Parallèlement à ce régalaé et du fait de la vidange de l'étang, les derniers tas de déchets verts encore présents dans les zones les plus marécageuses de la queue d'étang ont pu être à leur tour rapatriés dans le même secteur que l'andain mettant fin aux travaux lourds de restauration menés en queue d'étang.

Plessage de haies champêtres

Cette année encore, plusieurs haies ont été restaurées ou entretenues par la technique du plessage. 185 mètres ont été concernés en bordure de la liaison entre le parking de la réserve et le site ainsi qu'en bordure de la parcelle communale du Genévrier.

Nouvelle battue d'automne

Comme chaque année depuis le classement en réserve naturelle du site et à la suite d'un appel de riverains directement à la Présidente des louvetiers de Creuse, une battue de dispersion a pu être organisée en lien avec la DDT le 16 octobre malgré le constat de faibles dégâts dans les prairies du secteur. Lors de cette opération, 5 à 7 sangliers sont observés quittant la réserve. Il est à noter qu'un chien est mort à la suite d'une confrontation probable avec un sanglier de gros gabarit. Quelques dégâts ont été signalés par la suite mais sans cantonnement au sein de la réserve.

En bref !

Régulation du Ragondin, un travail d'équipe

En 2018, 26 ragondins ont pu être piégés (et aucun rat musqué). Il s'agit du plus faible nombre de captures depuis le classement en réserve naturelle. Ce bon résultat s'explique probablement en partie par une pression de piégeage importante et continue depuis une quinzaine d'années dans la réserve mais également par le piégeage actif réalisé par D. MALLERET sur l'étang limitrophe de la Grande-Chaume (plus d'une quarantaine d'individus piégés).

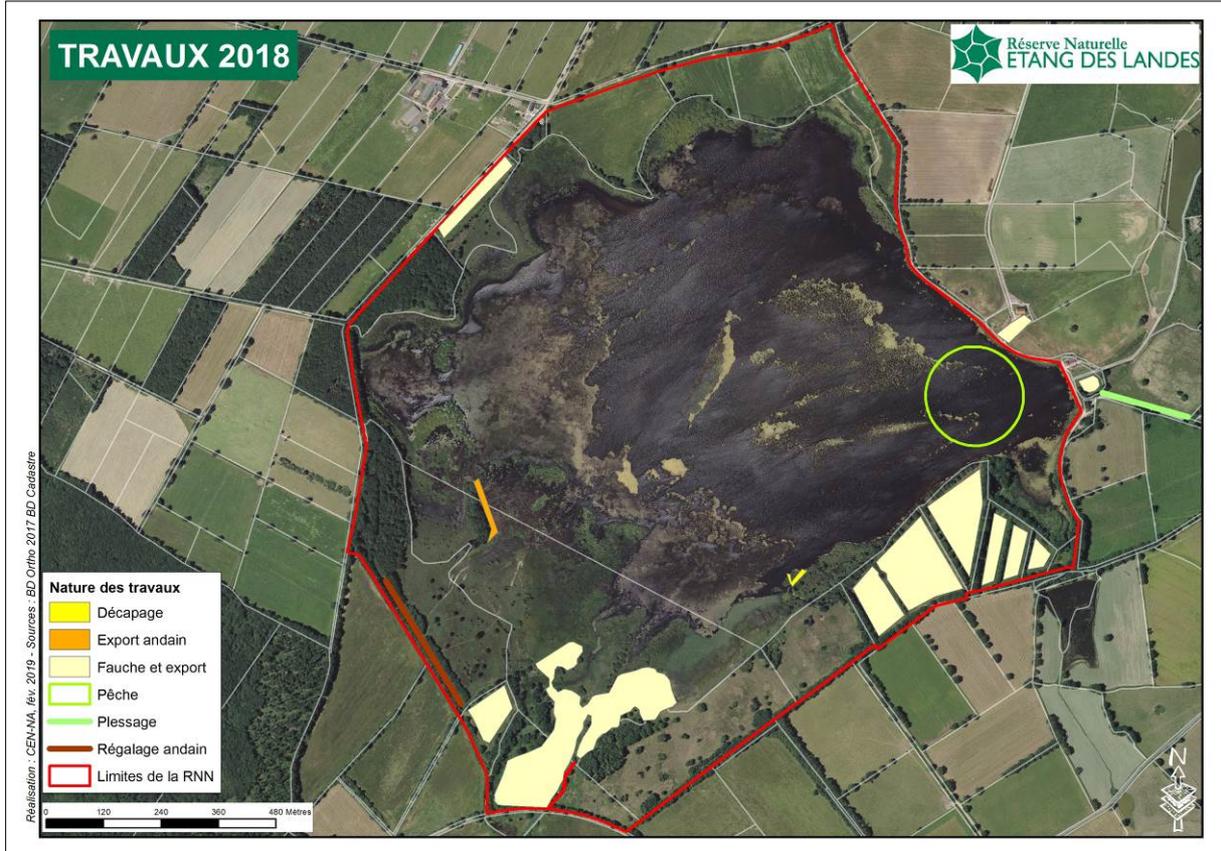
Damier de la Succise, un papillon en danger

Le Damier est un papillon protégé dont l'état de conservation est toujours jugé critique après 14 ans de classement du site en réserve naturelle.

Il affectionne les ourlets et lisières ensoleillées riches en Succise des prés. Les interventions en sa faveur sont complexes. En effet, des fauches répétées et minutieuses des ronces et ligneux sont nécessaires. Malheureusement, la Succise des prés est une espèce de lisière qui va régresser si les interventions sont trop nombreuses obligeant le gestionnaire à trouver un équilibre complexe.



Malgré des interventions spécifiques, le damier de la Succise (Euphydryas aurinia) reste une espèce en état de conservation défavorable à l'étang des Landes (photo S. BUR/CD23)





SUIVIS ECOLOGIQUES, ETUDES ET RECHERCHE

Les suivis écologiques (SE) regroupent plusieurs réalités : inventaires (complémentaires ou réactualisation de l'existant), études permettant de répondre à des questions précises (dynamique de populations, influence d'activités humaines...), surveillance continue de l'état de conservation du patrimoine ou encore contrôle de l'efficacité des opérations mises en œuvre. Les opérations liées à la recherche (RE) accompagnent la recherche fondamentale dans la réserve (programme de baguage...).

OPERATIONS SE/RE PREVUES PAR LE PLAN DE GESTION 2014-2018 – ANNEE 2018

Opérations	Prévues	Réalisées
SE 01 Suivre l'évolution des concentrations de cyanobactéries dans le plan d'eau	Oui	Oui
SE 03 Suivre les fluctuations du plan d'eau	Oui	Oui
SE 06 Suivre les amphibiens de la réserve naturelle	Oui	Oui
SE 07 Suivre les odonates de la réserve naturelle	Oui	Oui
SE 09 Suivre l'avifaune nicheuse de la roselière à Phragmite	Oui	Oui
SE 10 Suivre le Damier de la Succise	Oui	Non
SE 13 Suivre quantitativement les oiseaux d'eau de la réserve	Oui	Oui
SE 14 Suivre les ardéidés nicheurs de la réserve naturelle	Oui	Oui
SE 15 Préciser le rôle et l'importance de la réserve pour les chiroptères	Oui	Non
SE 16 Suivre sur le long terme une douzaine de paramètres physico-chimiques dans l'étang	Oui	Oui
SE 17 Suivre sur le long terme les principaux paramètres météorologiques	Oui	Oui
SE 19 Suivre les débits entrants, sortants et les fluctuations du plan d'eau	Oui	Oui
SE 21 Réaliser des compléments d'inventaire des mollusques	Oui	Non
SE 22 Réaliser des compléments d'inventaire des orthoptères	Oui	Non
RE 01 Poursuivre le programme Halte migratoire dans la roselière	Oui	Oui
RE 02 Mettre en place un sujet de recherche sur les cyanobactéries	Oui	Non

TAUX DE REALISATION DES OPERATIONS PREVUES AU PLAN DE GESTION –2018 = 69 %

ELEMENTS DE SYNTHESE

Eléments marquants	Nombre
Nombre d'oiseaux bagués	3640

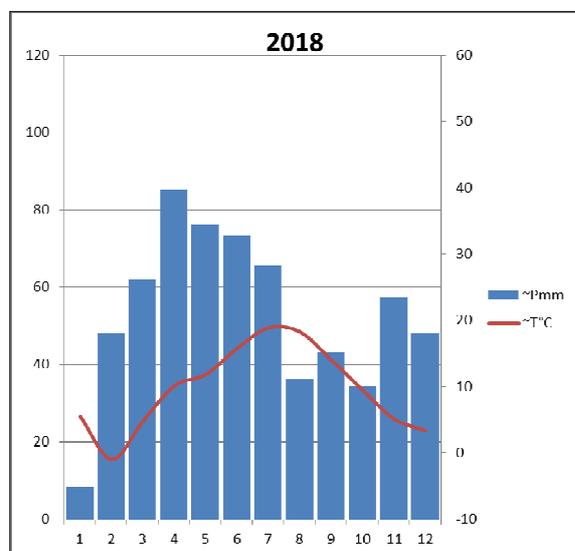
L'ensemble des résultats bruts des suivis scientifiques réalisés en 2018 est consultable sur le site Internet de la réserve naturelle : www.etang-des-landes.creuse.fr (rubrique « ressources »)



Météo et niveaux d'eau

L'eau, une ressource en raréfaction ?

Comme chaque année depuis 2014, les données enregistrées par la station météorologique installée sur site permettent d'élaborer un diagramme ombrothermique pour l'année écoulée. De mars à juillet, les précipitations ont été relativement normales, voire abondantes, mais pas sur les 7 autres mois de l'année, en particulier janvier, août et octobre.



Parallèlement, le suivi des fluctuations de l'étang des Landes est toujours assuré à l'aide d'une sonde à pression. Malheureusement, faute de temps, les données n'ont pas encore été exploitées. On sait malgré tout que l'étang s'est mis en charge au début du mois de janvier (quelques semaines de retard par rapport à la situation théorique).

Une nouvelle fois, nous ne pouvons que constater la réduction problématique des précipitations efficaces d'automne qui est devenue la norme ces dernières années, à une époque où les nappes commencent théoriquement à se recharger.

On notera également un épisode orageux particulièrement violent (plus de 90 mm en une heure d'après un témoignage) survenu à Saint-Loup en fin d'après-midi le 07 juin. Cet épisode orageux a provoqué une montée très rapide de l'étang des Landes qui a pris 30 cm durant la nuit suivante puis encore 10 cm dans la journée malgré l'ouverture de la pelle de vidange.

Le matin même, en amont de la réserve, l'eau était sortie des ruisseaux et inondait la route de l'Ermite.

Les listes s'allongent

Les invertébrés à l'honneur

La réserve développe de plus en plus les connaissances pour des groupes taxonomiques complexes. De nombreux spécialistes et experts accompagnent l'équipe de la réserve dans cet effort d'acquisition de connaissances : élaboration des protocoles, détermination ou validation de détermination d'échantillons... L'ensemble de ces personnes ressource est ici remercié.

Syrphes : Une première campagne d'inventaires a été menée cette année par Margot CADIEU et Anthony AGEORGES, deux saisonniers accueillis en renfort cette année, au sein de l'équipe de la réserve. Cette étude, la première du genre à l'étang des Landes, a permis de dresser une première liste d'une quarantaine espèces actuellement en cours de vérification par P. DUREPAIRE, conservateur de la RNN de la Tourbière des Duges, espace protégé déjà engagé depuis plusieurs années dans l'étude des syrphes.



Eristalis horticola est l'une des 40 espèces de syrphes en cours de validation pour l'étang des Landes (photo M. CADIEU/CD 23)

Araignées : De nouvelles espèces ont été ajoutées à la liste des araignées de la réserve naturelle, avec dorénavant 260 espèces recensées (232 en 2017 et 112 auparavant).



Deux opilions nouveaux ont aussi été inventoriés. Un article a été publié dans les annales scientifiques du Limousin ainsi que dans les mémoires de la société des sciences naturelles archéologiques et historiques de la Creuse. Ces publications sont disponibles dans l'espace ressources du site Internet de la réserve.

Fourmis : Une première liste de cinq espèces présentes a pu être établie cette année avec la détermination d'individus par Christophe GALKOWSKI et Matthieu ROFFET de l'association ANTAREA.

Coléoptères : Plusieurs espèces nouvelles pour la réserve ont été déterminées par des spécialistes (R. CHAMBORD, S. VASSEL et B. JUNGER). Ces individus sont issus des pièges Barber installés au printemps 2018 à l'origine pour des compléments d'inventaire arachnologiques.

Un solide état des lieux pour les végétations aquatiques et amphibies

Mandaté par le Conseil Départemental, le Conservatoire Botanique National du Massif central a pu établir après deux années de prospection un catalogue des végétations aquatiques et amphibies de la réserve naturelle.

Au total, le Conservatoire Botanique a pu mettre en évidence la présence de 19 associations végétales. Cette diversité est tout à fait remarquable pour le Limousin, et 17 d'entre elles sont des habitats élémentaires au sens de la Directive « Habitats, Faune, Flore ». Les prospections de terrain ont par ailleurs mis en évidence la présence de taxons à très fort enjeu de conservation dont une utriculaire nouvelle pour la science et endémique du centre de la France ou encore celle de *Chara fragifera*, redécouverte à la réserve 150 ans après sa dernière citation dans le Département.

Ce travail, précieux pour le gestionnaire, va permettre d'alimenter le diagnostic écologique et l'évaluation patrimoniale du futur plan de gestion en cours de réalisation. Il ouvre d'intéressantes perspectives pour étendre à l'avenir les connaissances à l'ensemble des végétations palustres et hygrophiles de la réserve naturelle.

Point sur les diatomées de l'étang

Les diatomées sont des algues brunes unicellulaires caractérisées par la présence d'une coque siliceuse bivalve protectrice appelée frustule. Dans le cadre du développement d'un outil de diagnostic de la qualité de l'eau des plans d'eau basée sur les diatomées, le site de Limoges de la DREAL Nouvelle-Aquitaine développe actuellement son expertise dans l'application d'un protocole et dans la taxinomie des diatomées caractéristiques des plans d'eau. Ainsi, sur proposition de la DREAL-NA, une campagne d'inventaire a été menée le 4 août 2017 et les résultats transmis au Conseil Départemental en 2018.

Cette première étude ne visait pas la réalisation d'un inventaire exhaustif mais cherchait à mettre en évidence les espèces les plus représentées et structurantes de l'épilithon et du périphyton de l'étang. 147 taxons ont été inventoriés. Le peuplement semble par ailleurs relativement homogène dans l'étang.

La réserve toujours insérée dans des suivis nationaux

Grenouilles et tritons (POPAMPHIBIENS)

En plus du monitoring général des amphibiens de la réserve, une étude de population concernant spécifiquement le Triton crêté (*Triturus cristatus*) a été menée au printemps 2018 sur une partie des mares de la réserve naturelle.

Le Triton crêté a pu être contacté dans 5 mares (4 mares connues et 1 nouvelle mare) grâce aux 6 épisodes de capture réalisés à l'aide d'amphicaps (pièges développés par RNF). Les résultats bruts n'ont pas encore été exploités mais la population présente dans la réserve est d'ores et déjà estimée à plus d'une centaine d'individus.



L'amphicapt est un outil de suivi des tritons développé par RNF (photo J. MOULINAT/CD 23)

Deux autres informations sont particulièrement réjouissantes. Le Triton marbré (*Triturus marmoratus*), qui n'avait pas été revu depuis 1997 malgré de très nombreuses recherches, a de nouveau été contacté (mâles et femelles) dans plusieurs mares, de même que le Triton de blasius (*Triturus blasii*), hybride des deux précédentes espèces. Il s'agissait donc d'une année riche en observation d'urodèles.



En cavale depuis 1997, la trace du Triton marbré (*Triturus marmoratus*) a enfin été retrouvée (photo K. GUERBAA/ CEN Limousin)

Lézards et serpents (POPREPTILES)

Un début de suivi a été entrepris en 2018 mais la disparition de plaques sous lesquelles s'abritent les reptiles et le déplacement de certaines autres ont obligé à stopper le travail.

Libellules et demoiselles (STELI)

Au-delà du contact avec 24 espèces, le suivi sur les libellules réalisé cette année a permis de constater de nouveau la présence de l'Aeshne isocèle (*Aeshna isoceles*) et de la Leucorrhine à gros thorax (*Leucorrhinia pectoralis*). Leur reproduction n'a pu cependant être prouvée mais leur contact en 2018 laisse de l'espoir pour les années à venir. En effet, dans le premier cas, l'espèce n'avait pas été contactée depuis 1995 tandis que dans le second, il s'agit seulement de la seconde observation après la redécouverte de l'espèce en Creuse en 2016 (elle n'avait pas été vue depuis près d'une centaine d'années). Nous avons pu aussi confirmer la présence de l'Agרון joli (*Coenagrion pulchellum*) sur le site (sans preuve de reproduction non plus). Rappelons que cette espèce est considérée comme étant vulnérable sur la liste rouge des odonates de métropole.

Les oiseaux (STOC EPS)

Il s'agissait de la 7^{ème} année de suivi sur la réserve. Ce suivi consiste à réaliser chaque année et à deux reprises des échantillonnages ponctuels simples (EPS) afin de suivre l'évolution sur le long terme des populations d'oiseaux. 10 points d'échantillonnage sont répartis tout autour de la réserve et chaque relevé dure 5 minutes. Au-delà des aspects locaux, ce suivi dont les données sont agrégées au niveau national par le Museum National d'Histoires Naturelles permet de dégager des tendances de fond concernant l'évolution des effectifs d'oiseaux communs en France.

Côté oiseaux

Comme chaque année, la richesse ornithologique majeure de la réserve naturelle justifie la mise en place d'un programme de suivi des oiseaux conséquents qui va s'intéresser à différentes espèces ou groupes d'espèces, que ce soit en période de reproduction, de migration ou d'hivernage.



Oiseaux d'eau, un comptage tous les 15 jours

Ce suivi vise à mettre en évidence l'évolution des effectifs d'oiseaux d'eau dans l'année, ainsi qu'à long terme. En 2018, ces comptages ont permis de constater la présence en période de reproduction de la Sarcelle d'hiver, de la Sarcelle d'été et du Fuligule morillon, trois espèces d'intérêt suprarégional à national.

Pour 2018, la reproduction certaine de la Sarcelle d'été et du Fuligule morillon, deux espèces prioritaires à l'étang des Landes sont des résultats de gestion très encourageants.

On notera également les plus de 150 canards chipeaux présents au mois de janvier, ce qui constitue un record pour l'ex-région Limousin.

Halte migratoire : l'auberge espagnole !

2018 aura vu environ 3640 captures d'oiseaux migrants dans le cadre du camp de baguage organisé depuis 2008 sur la réserve selon le protocole « halte migratoire » chapeauté par le CRBPO. Des contrôles étrangers ont été réalisés d'oiseaux provenant de Belgique, Angleterre, Allemagne, Lettonie, Tchéquie, Suède... Norvège ! Les nombreuses rousserolles baguées et contrôlées (1260 captures environ) vont nous permettre d'étudier statistiquement la biologie de cette espèce durant son séjour sur la réserve.



Mesures biométriques en cours sur une *Locustelle luscinioides* (photo : D. PHILIPON)

Les marouettes, emblèmes de la réserve

Les marouettes sont des oiseaux de la famille des rallidés vivant dans des zones palustres riches en végétation et dont les trois espèces sont en grand danger en métropole. L'information naturaliste de l'année à l'étang des Landes était la présence d'un mâle chanteur de Marouette de Baillon (*Zapornia pusilla*), entendu durant le printemps et l'été (du 4 juin jusqu'au 12 juillet). Cette espèce n'avait pas été contactée en période de reproduction depuis 1971. Il s'agit de l'une des espèces nicheuses les plus menacées de France.

Des contacts de Marouette ponctuée en période de reproduction ont aussi été réalisés ce qui est une bonne nouvelle car nous n'avions pas de données à cette période depuis plusieurs années. A noter, 6 espèces de rallidés ont fréquenté la réserve en 2018 ce qui est tout à fait remarquable (Râle d'eau, Marouette de Baillon, Marouette ponctuée, Poule d'eau, Foulque macroule et Talève sultane).



Le râle d'eau semble apprécier les ceintures de végétation palustre de la réserve (photo JP. TOUMAZET)

Les potentialités de la réserve pour l'accueil des marouettes sont très élevées.

Au chevet des hérons

Comme chaque année, une estimation du nombre de couples nicheurs pour les différentes espèces d'ardéidés présentes dans la colonie mixte de la réserve a été réalisée. Pour ce faire, le travail réalisé par Ivan MAHU, étudiant en BTS Gestion et Protection de la Nature à Neuvic a été précieux. Au total, l'estimation porte à 90 le nombre de nids occupés.



Le Héron pourpré voit une légère augmentation du nombre de couples nicheurs présents ainsi qu'un bon succès de reproduction (3 à 4 jeunes à l'envol par nid).

ESTIMATION DU NOMBRE D'ARDEIDES NICHEURS - 2018

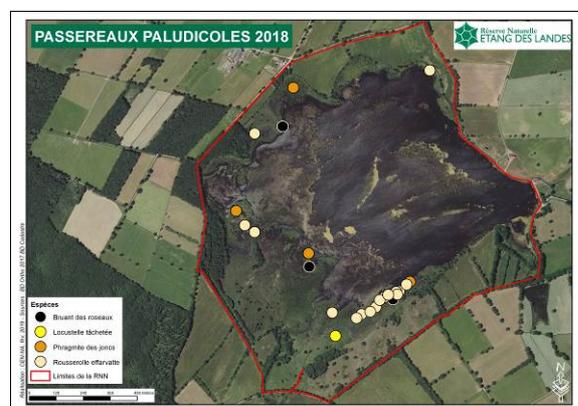
Espèces	Nbre couples estimés
Héron cendré (<i>Ardea cinerea</i>)	40
Héron pourpré (<i>Ardea purpurea</i>)	7
Aigrette garzette (<i>Egretta garzetta</i>)	1
Bihoreau gris (<i>Nycticorax nycticorax</i>)	9
Héron garde-bœuf (<i>Bubulcus ibis</i>)	33

Les passereaux paludicoles

Cette année encore, l'estimation le nombre de cantons de passereaux paludicoles a été estimé. La carte de localisation permet de mettre en avant la densité des cantonnements dans la roselière à Phragmite dont l'intérêt est majeur pour ce type d'espèces.

ESTIMATION DU NOMBRE DE CANTONS DE PASSEREAUX PALUDICOLES - 2018

Espèces	Nbre de cantons
Phragmite des joncs (<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>)	4
Rousserolle effarvatte (<i>Acrocephalus scirpaceus</i>)	16
Rousserolle turdoïde (<i>Acrocephalus arundinaceus</i>)	0
Locustelle tachetée (<i>Locustella naevia</i>)	1
Bruant des roseaux (<i>Emeriza schoeniclus</i>)	3



Les observations de l'année à signaler

Les observations qui suivent concernent des espèces à très forte valeur patrimoniale ou remarquables pour l'ex-région Limousin. Elles sont issues du travail de l'équipe ainsi que du portail faune Limousin. Merci une nouvelle fois à tous les contributeurs.

OBSERVATIONS REMARQUABLES - 2018

Espèces	Commentaires
Avocette élégante (<i>Recurvirostra avosetta</i>)	Un individu en halte le 29/09.
Barge à queue noire (<i>Limosa limosa</i>)	Plusieurs haltes sur l'étang en migration pré et postnuptiale, 10 individus observés en mars.
Barge rousse (<i>Limosa lapponica</i>)	Quelques observations de 1 à 2 individus en halte durant la migration postnuptiale.
Cisticole des joncs (<i>Cisticola juncidis</i>)	3 individus observés le 09 novembre.
Courlis cendré (<i>Numenius arquata</i>)	Hivernage d'une douzaine d'individus
Fuligule milouinan (<i>Aythya marila</i>)	3 individus observés le 11 mars.
Fuligule nyroca (<i>Aythya nyroca</i>)	1 mâle observé en avril.
Garrot à œil d'or (<i>Bucephala clangula</i>)	Plusieurs observations durant l'hiver, jusqu'à 7 individus le 14 mars.
Goéland cendré (<i>Larus canus</i>)	Plusieurs observations durant l'hiver.
Guifette leucoptère (<i>Chlidonias leucopterus</i>)	Un individu en halte au mois de mai.
Huîtrier-pie (<i>Haematopus ostralegus</i>)	1 individu observé le 14 octobre.
Ibis falcinelle (<i>Plegadis falcinellus</i>)	2 individus observés du 24 au 26 mars.
Locustelle lusciniôïde (<i>Locustella luscinioides</i>)	Un individu observé en août.
Marouette de Baillon (<i>Zapornia pusilla</i>)	1 mâle chanteur cantonné pendant plusieurs semaines en juin et juillet.
Marouette ponctuée (<i>Porzana porzana</i>)	Plusieurs observations en migration postnuptiale.
Mouette pygmée (<i>Hydrocoloeus minutus</i>)	Observations régulières en migrations pré et postnuptiale.
Sizerin flammé (<i>Acanthis flammea</i>)	2 individus observés en janvier.
Spatule blanche (<i>Platalea leucorodia</i>)	Jusqu'à 8 individus observés en halte en septembre.
Tadorne de Belon (<i>Tadorna tadorna</i>)	Jusqu'à 23 individus présents le 20 décembre.
Talève sultane (<i>Porphyrio porphyrio</i>)	Stationnement du 2 au 15 août 2018. Première observation dans l'ex région Limousin.



Développé par la LPO, Faune Limousin permet de centraliser les données de nombreux contributeurs

PEDAGOGIE ET INFORMATION (PI)

Il s'agit des opérations relatives aux objectifs de mise en valeur pédagogique et à l'information du public : accueil, animation, conception d'outils et de documents, relation publique etc...

OPERATIONS PI PREVUES PAR LE PLAN DE GESTION 2014-2018 – ANNEE 2018

Opérations	Prévues	Réalisées
PI 01 Entretien et remplacer si nécessaire les équipements de découverte et d'information des visiteurs	Oui	Oui
PI 04 Canaliser le public à l'aide d'aménagements doux et limiter l'impact de la fréquentation sur le cœur de nature	Oui	Oui
PI 05 Préserver les rivages lointains de l'ajout de médias	Oui	Oui
PI 06 Assurer l'accueil et l'information des visiteurs à la maison de la réserve naturelle	Oui	Oui
PI 08 Organiser le prêt de jumelles en haute saison	Oui	Non
PI 09 Mettre en place la retransmission d'images provenant de la héronnière de la baie du Buisson dans la maison de la réserve naturelle	Oui	Non
PI 10 Mettre en place et faire vivre la boutique de la maison de la réserve naturelle	Oui	Oui
PI 11 Mettre en place des actions de maraudage en haute-saison et les week-ends prolongés	Oui	Oui
PI 12 Actualiser et éditer à 20 000 exemplaires le dépliant de présentation générale de la réserve	Non	Oui
PI 13 Créer 3 outils pédagogiques et de sensibilisation à destination des visiteurs de la réserve	Oui	Non
PI 14 Créer un site Internet et une page Facebook dédiés	Oui	Partiellement
PI 15 Suivre la fréquentation de la réserve naturelle	Oui	Oui
PI 16 Réaliser une étude de fréquentation	Non	Oui
PI 17 Mettre en place un livre d'or et une boîte à idées dans la maison de la réserve naturelle	Oui	Oui
PI 18 Poursuivre la mise en place d'un programme annuel d'animations grand public (Calendrier des Rendez-vous nature)	Oui	Oui
PI 19 Développer des démarches participatives	Oui	Oui
PI 20 Accueillir les groupes constitués sur la réserve naturelle	Oui	Oui
PI 21 Valoriser pédagogiquement le verger conservatoire	Oui	Non
PI 22 Créer deux expositions temporaires	Oui	Non
PI 23 Réaliser des animations scolaires	Oui	Oui
PI 24 Développer un contenu numérique avec le CDDP et des enseignants volontaires pour une utilisation autonome de la réserve par la communauté éducative	Oui	Non
PI 25 Mettre en place un recueil des ressources pédagogiques et former des enseignants sur site	Oui	Non
PI 26 Evaluer l'efficacité des animations et outils mis en place	Oui	Oui
PI 27 Coordonner et accompagner les structures utilisant la réserve naturelle pour leurs activités pédagogiques	Oui	Oui
PI 28 Rédiger 3 communications scientifiques	Oui	Oui
PI 33 Mettre en place une photothèque	Oui	Partiellement
PI 34 Alimenter la base de données SERENA	Oui	Oui
PI 35 Créer le référentiel des suivis scientifiques de la réserve	Oui	Non
PI 36 Créer un événementiel autour de la pêche	Oui	Oui
PI 37 Participer aux activités organisées par d'autres partenaires	Oui	Non
PI 39 Organiser deux réunions publiques à Lussat	Oui	Non
PI 40 Rédiger un article pour le bulletin annuel de la commune	Oui	Non
PI 41 Rechercher prioritairement une valorisation locale de la réserve	Oui	Oui
PI 42 Mener une enquête de perception auprès des habitants de Lussat	Non	Oui

TAUX DE REALISATION DES OPERATIONS PREVUES AU PLAN DE GESTION –2018 = 61 %

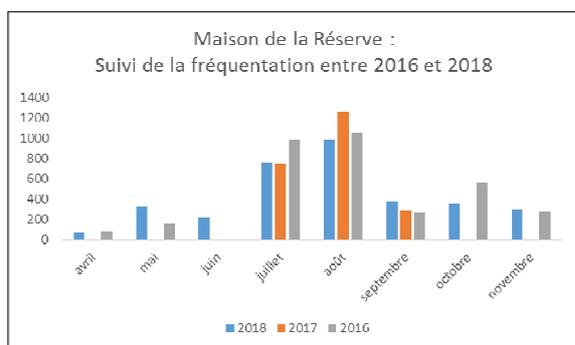
Eléments marquants	Nombre
Demi-journées d'ouverture de la maison de la réserve	125
Animations grand public proposées (Rendez-vous nature)	27 (710 participants)



Du côté de la maison de la réserve

125 demi-journées d'ouverture en 2018

Pour sa cinquième saison, la maison de la réserve a accueilli les visiteurs du 11 avril au 10 novembre 2018 soit 125 demi-journées d'ouverture (contre 56 en 2017). Ainsi, 3 378 personnes, dont 138 non francophones, sont venues visiter l'exposition, s'informer et échanger avec les agents d'accueil, soit en moyenne 27 personnes par jour. Cette fréquentation moyenne est légèrement en baisse par rapport à 2017 (37 visiteurs par jour) et 2016 (33 visiteurs par jour). C'est sur la haute saison (juillet et août) que cette diminution a été marquée : 1 742 visiteurs en 2018 contre 2 015 en 2017 et 2 035 en 2016. Cette baisse de fréquentation estivale semble s'expliquer par l'effet canicule constaté également sur d'autres sites du Département.



L'espace boutique ouvre ses portes

La saison 2018 marque l'ouverture de l'espace boutique de la Maison avec 3 produits proposés à la vente qui respectent la charte de RNF (produits de sensibilisation fabriqués dans des conditions respectueuses de l'environnement) : des cartes postales (2 €), des posters (5 €) de l'Etang des Landes et un livret souvenir de l'espace scénographique (5 €). Les recettes s'élèvent cette année à 431 euros.



Cartes postales en vente à la boutique (photo : S. THORNER/CD23)

Des nouvelles cartes de pêche

Depuis 2017, un nouveau règlement de pêche de loisir à l'Etang des Landes a été mis en place par le Département impliquant l'achat d'une carte de pêche spécifique au site. Cette carte est en vente à la boutique de la Maison. Quatre formules sont possibles : annuelle (50 €), à la semaine (12 €), à la journée (6 €) et à la demi-journée (4 €). Les cartes à la demi-journée ont été appréciées par 32 pêcheurs cette année.

Le plein d'animations

29 animations grand public et de nombreux partenaires

Sur les 29 animations à destination du grand public programmées, 25 étaient organisées par la réserve naturelle et 4 par d'autres organisateurs : Centre nature La Loutre, la LPO Montluçon et l'association Tour d'images. 2 ont été annulées en raison d'une météo non adaptée. Les 27 animations réalisées ont accueilli 710 participants.

Les activités et thèmes étaient variés : découverte de la réserve, sorties thématiques, animations ludiques pour les enfants, chantier nature...



Les animations ludiques pour les enfants rencontrent toujours un vif succès. Pour plusieurs animations, la réserve naturelle était associée à des partenaires au nombre de 8 en 2018 : le cinéma le Sénéchal de Guéret, le CPIE des pays creusois, le CEN Limousin, le GMHL, la Ressourcerie la Dynamo, l'association La Digitale, la médiathèque intercommunale Creuse Confluence, et la SLO.



La désormais traditionnelle « pêche à la grenouille » du printemps (photo : CPIE des Pays creusois)

Succès au rendez-vous pour la 1^{ère} édition de la fête de la pêche

A l'occasion de la pêche bisannuelle de l'étang qui s'étale sur plusieurs semaines, la première édition d'une grande journée de sensibilisation a été organisée par le Département le 10 novembre sous l'impulsion de sa Présidente. Plus de 200 personnes sont venues assister au coup de filet donné ce jour-là avec l'aide de chevaux de trait. Il s'agissait de faire revivre l'ancienne pratique de la traction animale du filet, autrefois tiré par des bœufs, encore dans le souvenir de certains habitants.



Les chevaux de trait ont remplacé les bœufs (photo : J. MOULINAT/CD23)

Des aquariums ont permis d'admirer les poissons de l'étang et des animations ludiques ont sensibilisé les plus jeunes. Au menu, le midi : la friture de gardons de l'étang proposée par l'association Le Local en Bullant et le soir : les brochets de l'étang proposés au Café-Restaurant de Lussat, ont attiré de nombreuses personnes, certaines venues de loin. La pêche et la vidange sont des actions essentielles à l'entretien de l'écosystème « étang ». Elles ont de nombreux effets bénéfiques sur son patrimoine naturel riche. Cette journée a été l'occasion de montrer qu'un étang géré en faveur de la biodiversité et dans le respect des équilibres écologiques peut produire du poisson donc générer une activité économique tout en favorisant la préservation d'une faune menacée.



La foule était au rendez-vous pour cette première édition de la fête de la pêche (photo : J. MOULINAT/CD23)

Accueil des scolaires : du primaire au post-bac...

14 séances scolaires ont été animées en 2018 dont 2 par le CPIE des Pays creusois pour un total de 219 élèves. Du CP au BTS en passant par le collège et le lycée, de nombreux niveaux scolaires étaient représentés.



L'approche sensorielle avant tout (photo : J. MOULINAT/CD23)

... Et de nombreux autres groupes

197 personnes, membres de différentes structures collectives, ont bénéficié d'une animation de découverte de la réserve : de nombreux accueils de loisirs, un Centre Médico Psychologique, le cercle des retraités du lycée Saint-Exupéry de Limoges...

Des actions de maraudage appréciées

Sur les sentiers et dans les observatoires, il s'agit d'aller à la rencontre des visiteurs afin de leur permettre d'observer les oiseaux à la longue-vue et d'échanger avec un membre de l'équipe de la Réserve. Le suivi quantitatif de ces opérations sera prochainement mis en place. Les visiteurs rencontrés témoignent régulièrement de leur grande satisfaction.

Bientôt de nouveaux équipements

Des mobiliers d'interprétation ainsi qu'un dépliant d'accompagnement du visiteur, qui favoriseront la découverte du site et les comportements harmonieux avec sa préservation, sont en cours de création. Les prestataires retenus dans le cadre d'un marché public ont réalisé une grande partie de leurs travaux d'illustrations, de conception graphique, de modélisation du mobilier, etc. Toutefois, en raison de nécessaires adaptations du projet au fur et à mesure de son avancée, la réalisation des équipements initialement prévue en automne 2018 a été décalée à 2019.



Parade de grèbes huppés (illustration : O. LOIR)

Santé par la Nature, tout un programme !

Le Département s'est engagé en 2018 dans un projet « Santé par la nature » avec une première étude de design des usages. Centré sur la réserve naturelle, ce projet de territoire implique la Commune et de nombreux partenaires des domaines de la santé et de la nature.

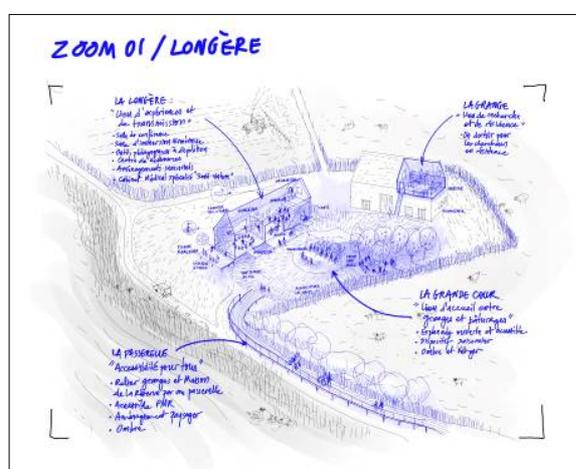
Il s'agit de faire valoir le lien intrinsèque entre santé physique ou psychique et nature tout en favorisant l'accès du site à tous.



Divers aménagements sont à l'étude dans les bâtiments de la réserve, sur le parking mais aussi dans le bourg de Lussat, dont par exemple un centre de ressources, un centre de recherche, une conciergerie de la réserve, une école « verte » expérimentale, des cheminements pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR), un cabinet médical polyvalent... Dès à présent, 5 « joelettes », fauteuils de randonnées pour PMR sont gratuitement mises à disposition des visiteurs. L'équipe de la réserve sera ravie d'échanger avec toutes les personnes intéressées par ce projet.

De plus, la plupart des animations organisées par la réserve ont été annoncées par la presse locale écrite ou radio. Enfin, 4 articles citant l'étang des Landes sont parus dans La Montagne. Ils relaient souvent les activités d'associations de randonnée ou autres, venues en visite libre dans la réserve. Un extrait de la revue de presse 2018 est présenté en annexe 1.

30376 pages vues sur le site Internet et 429 abonnés à la newsletter électronique



Un avenir possible pour le Domaine de Landes (illustration Alphonse SARTHOUT)

En 2018, la fréquentation du site Internet de la réserve www.etang-des-landes.creuse.fr est en légère augmentation. Il a reçu environ 8 679 visiteurs (contre 8 521 en 2017) qui sont à l'origine de 11 369 sessions ou connections au site (contre 10 900 en 2017) et qui ont visité environ 30 376 pages (contre 28 584 en 2017).

Créée en 2015, la Newsletter électronique compte 429 abonnés fin 2018 (contre 384 fin 2017). Elle contient les actualités de la réserve : espèces observées, travaux réalisés et animations proposées. Il y a environ 1 parution par mois d'avril à novembre. Pour s'inscrire, il suffit de rentrer son adresse mail sur la page d'accueil du site Internet de la réserve : www.etang-des-landes.creuse.fr

Informer et communiquer

Une revue de presse fournie

En 2018, on recense :

- 15 articles dans la presse écrite (La Montagne et le magazine Pays du Limousin) ;
- 19 interventions à la radio France bleu Creuse dont 7 reportages, 9 interventions pour faire la promotion des animations (dans les Rdv de l'éte et dans le journal) et 3 émissions consacrées à la réserve naturelle ;
- 1 reportage à la télévision sur France 3 Limousin (journal 19/20) ;
- 1 article sur le site Internet de l'ADRT Creuse.

Suivi de la fréquentation

Fréquentation en légère hausse

La position des deux compteurs piétons restent inchangée (Presqu'île des sables et accès Maison de la réserve). Comme chaque année, le nombre réel de visiteurs est supérieur aux comptages du fait de la configuration du site et du fonctionnement des compteurs. Chaque visiteur ne passe pas obligatoirement devant un compteur. Les chiffres nous donnent des minimas et des tendances. En 2018, les compteurs nous permettent d'affirmer qu'au moins 14 353 visites ont eu lieu.



Ce chiffre représente une forte hausse par rapport à 2017 (11 352 personnes), toutefois, un dysfonctionnement d'un des compteurs en 2017 était vraisemblablement à l'origine de la baisse de comptages observée cette année-là. Le chiffre de 2018 est en légère augmentation par rapport à ceux de 2015 (13 614) et 2016 (13 700). Sans surprise, les mois les plus fréquentés sont les mois de mai, juillet et août et le jour le plus fréquenté reste le dimanche.

Mieux connaître le comportement de visite, la satisfaction, la perception de la réserve ainsi que les ressentis des visiteurs et de la population locale permet de mieux les accueillir et communiquer avec eux mais aussi de mieux insérer la réserve dans son territoire. Les résultats de cette étude en cours de dépouillement auront pour but d'alimenter les réflexions autour de la mise en valeur du site.

Etude estivale et recueil des avis des habitants de Lussat et Saint-Loup

Les objectifs de cette étude menée en 2018 avec l'aide de Christophe JULIEN, stagiaire en Master Valorisation du patrimoine, étaient purement qualitatifs et spécifiques à 3 publics : les visiteurs (227 questionnaires administrés en face-à-face), les habitants de Lussat et de Saint-Loup (24 et 11 questionnaires remplis) ainsi que certains habitants de Lussat ayant émis des avis ou ressentis négatifs vis-à-vis de la réserve (5 entretiens semi-directifs anonyme à domicile).



A la rencontre des visiteurs (photo : I. MAHU/CD23)



POLICE DE LA NATURE (PO)

Les opérations de police de la nature regroupent les tournées de gardiennage, de maraudage pour informer et avertir le public, les relevés d'infractions, la rédaction et le suivi des procès-verbaux...

OPERATIONS PO PREVUES PAR LE PLAN DE GESTION 2014-2018 – ANNEE 2018

Opérations	Prévues	Réalisées
PO 01 Assurer la surveillance de la réserve	Oui	Oui
PO 03 Assurer le suivi des infractions relevées	Oui	Oui

TAUX DE REALISATION DES OPERATIONS PREVUES AU PLAN DE GESTION –2018 = 100 %

SYNTHESE DES INTERVENTIONS

Types de procédures	Nombre
Timbre-amende	0
Procès-verbal	0
Dépôt de plainte	1



Pas d'atteinte grave au patrimoine

Chiens sans laisse toujours en tête du palmarès

En 2018, 52 infractions ont été consignées par les agents de la réserve naturelle. La circulation irrégulière d'animaux dans la réserve (chiens sans laisse) constitue toujours l'infraction la plus souvent constatée même si aucun impact significatif n'a été constaté. On signalera une nouvelle attaque de brebis en limite extérieure de la réserve dont le signalement laisse à penser qu'il s'agit une nouvelle fois du chien appartenant à une habitante proche du site (chien de type labrador beige maintes fois signalé dans la réserve). Le Département a d'ailleurs porté plainte en 2017 pour les mêmes faits mais cette fois dans la réserve.

Vigilance liée aux drones

Déjà constatée en 2017, le survol de la réserve par un drone a pu être une nouvelle fois observé à basse altitude en 2018. Rappelons que tout survol du site est interdit à moins de 150 mètres d'altitude conformément à l'article 18 du décret de création de la réserve. D'une manière générale, cette infraction à la réglementation est de nature à provoquer d'importants dérangements des oiseaux présents sur la réserve.

Lors d'un échange avec le propriétaire de bonne foi de l'appareil, celui-ci a pu préciser à un membre de l'équipe qu'une carte thématique spécifique aux drones disponible sur le site web géoportail de l'IGN, indiquait qu'une partie de la queue d'étang de la réserve était autorisée au survol à une hauteur maximale de 30 mètres et une autre partie à une hauteur limite de 50 mètres. Ces éléments étant en contradiction avec l'article 18 du décret de création de la réserve, un signalement a été réalisé sur le site du Géoportail, et le service de l'information aéronautique, organisme national désigné pour la publication de l'information aéronautique de référence, a pu informer le Conseil Départemental que ce point fera l'objet d'une publication d'information aéronautique dans le courant du premier semestre 2019 afin de le régler.

Autres infractions

Quelques infractions relatives à la pêche de loisir sont à signaler. Elles font suite à la mise en place d'un nouveau règlement et à la nécessité d'être en possession d'une carte de pêche spécifique au site. La cueillette de quelques pieds de Grande douve, espèce protégée au niveau national est également à signaler.

Enfin, un incident a eu lieu au moment d'une crue de faible intensité en janvier. Lors d'une tournée de surveillance, le garde assermenté de la réserve a été pris à parti par un riverain de l'étang des Landes qui l'a ouvertement menacé devant témoin. Le garde de la réserve a porté plainte et le contrevenant a été condamné à une amende.

SYNTHESE DES INFRACTIONS CONSTATEES EN 2018

Infractions	Cat.	nbre	Commentaires
10203 Circulation irrégulière de personne dans une réserve naturelle	C3	8	
10206 Circulation irrégulière d'un animal dans une réserve naturelle	C3	33	Dont 2 divagations y compris chiens de Mme DURIN (Lussat)
10 217 Trouble volontaire de la tranquillité des animaux dans une réserve naturelle	C4	1	Tentative de pêche à la grenouille dans une mare
10 423 Coupe, arrachage ou cueillette d'espèces végétales non cultivées - espèce protégée	D	1	Quelques pieds de Grande douve
10211 Atteinte irrégulière aux végétaux non cultivés d'une réserve naturelle	C4	1	
7885 Outrage à une personne chargée d'une mission de service public	D	1	Menace par un riverain de l'étang des Landes
99 999 Infraction aux dispositions prévues par un arrêté préfectoral pris en application du décret de création d'une réserve naturelle et réglementant la pêche	C5	6	Pêche sans carte.
10 236 Survol interdit dans une réserve	1	1	Survol d'un drone

Concernant la circulation routière aux abords de la réserve, 51 véhicules stationnés sans autorisation sur le parking réservé aux personnes à mobilité réduite ont été notés ainsi que 2 véhicules stationnés sur la digue de l'étang.



GESTION ADMINISTRATIVE (AD)

La gestion administrative consiste notamment au montage de dossiers divers (autorisation, demandes de subventions...) nécessaires à la réalisation de certaines autres opérations (de génie écologique par exemple). Elles comprennent également l'ensemble des tâches générales d'un organisme en charge d'un programme d'actions et de personnel : secrétariat, comptabilité, formation du personnel, achat de matériel, rapports d'activités...

OPERATIONS AD PREVUES PAR LE PLAN DE GESTION 2014-2018 – ANNEE 2018

Opérations	Prévues	Réalisées
AD 01 Transmettre une déclaration de vidange et les modalités de pêche à la DDT	Oui	Non (sans objet)
AD 02 Transmettre une demande d'interdiction temporaire de la pêche de loisirs	Oui	Non (sans objet)
AD 03 Adresser à la DDT un bilan annuel des opérations de régulation du Poisson-chat	Oui	Non (sans objet)
AD 07 Adresser à la DDT une demande annuelle d'autorisation de tir	Oui	Non (tir non nécessaire)
AD 08 Déposer la déclaration annuelle de piégeage en mairie	Oui	Oui
AD 10 Renouveler le commodat et le prêt à usage avec les éleveurs (fauche tardive)	Oui	Oui
AD 11 Evaluer les possibilités de mise en place d'un CRE sur le bassin-versant de la réserve	Oui	Non
AD 12 Réaliser un rapport annuel d'activités	Oui	Oui
AD 13 Réunir le comité consultatif de la réserve au moins une fois par an	Oui	Oui
AD 14 Réaliser l'évaluation de fin de plan	Oui	Non
AD 15 Maintenir le personnel du Département nécessaire à la gestion de la réserve	Oui	En partie
AD 16 S'adjoindre les compétences d'un opérateur scientifique	Oui	En partie
AD 18 Créer et gérer une régie de recettes	Oui	Oui
AD 19 Acquérir du petit matériel pour la gestion	Oui	Oui
AD 20 Assurer le fonctionnement courant	Oui	Oui

TAUX DE REALISATION DES OPERATIONS PREVUES AU PLAN DE GESTION –2018 = 64 %



Gestion institutionnelle de la réserve

Tenue du comité consultatif annuel

Il s'est déroulé le 21 septembre à la maison de la réserve naturelle et a réuni plus d'une trentaine de personnes. Cette date inhabituelle était liée à un contexte de réorganisation des services au sein du Conseil Départemental. Ce comité a été l'occasion d'échanges fructueux et M. Thierry GAILLARD, Vice-Président en charge de l'environnement, a pu rappeler lors de ce comité l'importance de la réserve pour le Département et sa volonté de maintenir des activités scientifiques performantes dans un contexte budgétaire contraint.

En route vers un 3^{ème} plan de gestion

Le second plan de gestion de la réserve couvrait la période 2014-2018. Ainsi, l'évaluation de fin de plan a débuté en fin d'année 2018 ainsi qu'un important travail portant sur l'actualisation des inventaires qui servira de base de travail afin de mener la nouvelle évaluation patrimoniale du site, base du futur plan.

Ressources humaines et éléments budgétaires

Réorganisation des services départementaux

Afin de maintenir une qualité de service public élevée dans un contexte budgétaire toujours plus contraint pour les collectivités, une réorganisation globale des services a concerné la création de la direction de l'environnement du Département.

L'absence du Conservateur et de la Responsable de l'animation de la réserve qui ont bénéficié d'une mise en disponibilité pour convenance personnelle de 3 mois s'ajoute à ces éléments de réorganisation.

Ces différents éléments expliquent que les comptes financiers pour l'année 2018 soient relativement différents de ceux des années précédentes.

Stagiaires, services civiques et saisonniers venus renforcer l'équipe

Qu'il s'agisse d'appuyer l'équipe de la réserve dans la mise en place d'études scientifiques ou de renforcer les capacités d'accueil et d'information du public, notamment à la maison de la réserve, de nombreux jeunes ont pu apporter leurs compétences et acquérir de l'expérience à l'étang des Landes en 2019 :

- Margot Cadieu et Antonin Ageorges, en CDD durant 6 mois ont accueilli les visiteurs à la réserve, mis en place le premier inventaire des syrphes de la réserve et participé activement à la réussite de la 1^{ère} fête de la pêche ;
- Ivan Mahu en 1^{ère} année de BTS GPN à Neuvic a suivi la colonie d'ardéidés nicheurs de la réserve et précisé leurs effectifs nicheurs ;
- Christophe Julien, étudiant en Master Valorisation du Patrimoine à Ahun, a mené la réactualisation de l'étude de fréquentation de la réserve et travaillé sur la perception des habitants de Lussat et de Saint-Loup ;
- Angélique Demenoix et Maxime Pouteix se sont portés volontaires pour assurer une mission de service civique à l'accueil de la maison de la réserve.



Les comptes financiers 2018

Fonctionnement général de la réserve

Postes de dépenses	Montant	Détail des postes de dépenses	Montant	Recettes fonctionnement général	Montant
Frais de personnel S/TOTAL	93 088,43 €	Conservateur RNN (75% - 1205 h)	33 870,84 €	Dotations Etat	85 635,00 €
		Référent administratif et financier (80% - 4,5 mois et 50% - 11 mois y compris tuilage -1204 h)	26 448,56 €	Conseil Départemental de la Creuse (autofinancement)	34 612,08 €
		Garde/Agent technique (75% - 1205 h)	28 216,94 €	Dont vente poissons	33 736,67 €
		Stagiaires	3 780,00 €		
		Frais de missions, formations	772,09 €		
Frais de fonctionnement généraux S/TOTAL	11 033,51 €	Téléphonie, Internet	2 218,82 €		
		Frais de structure (assurances, fluides, chauffage...)	6 197,58 €		
		Frais divers (petit matériel, consommables, tenues uniforme...)	2 617,11 €		
Frais de prestation de services et travaux S/TOTAL	16 125,14 €	Suivi de la qualité de l'eau	4 592,71 €		
		Travaux de génie écologique et d'entretien	10 720,00 €		
		Entretien de matériel (tracteur...)	151,64 €		
		Divers prestations de services	660,79 €		
S/TOTAL Dépenses fonctionnement général			120 247,08 €	S/TOTAL Recettes fonctionnement général	120 247,08 €

TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT : 304 737 €

Fonctionnement : Education, accueil du public et études

Postes de dépenses	Montant	Détail des postes de dépenses	Montant	Recettes éducation, accueil et études	Montant
Frais de personnel S/TOTAL	133 385,05 €	Responsable de l'animation (75% - 1205 h)	35 733,71 €	FEDER - mesure 5.2 (40%)	73 796,14 €
		Responsable de la maison de la réserve (100% - 1607 h)	40 327,90 €	Conseil Départemental de la Creuse (autofinancement)	110 694,21 €
		Garde/Agent technique (25% - 401 h)	9 405,65 €	Dont recettes boutique maison de la réserve	645,00 €
		Saisonniers (2*803 h)	28 071,03 €		
		Services civiques	849,87 €		
		Frais de missions, formations	1 838,67 €		
		Frais forfaitaires (15%)	17 158,22 €		
Frais généraux - S/TOTAL	593,00 €	Frais divers (petit matériel, consommables, tenues uniforme...)	593,00 €		
Frais de prestation de services et fournitures S/TOTAL	50 512,30 €	Mission d'assistance scientifique	46 178,30 €		
		Divers prestations d'animation/communication (calendrier rendez-vous nature...)	1 359,00 €		
		Création outil découverte en autonomie	2 975,00 €		
S/TOTAL Dépenses éducation, accueil, études			184 490,35 €	S/TOTAL Recettes, éducation, accueil, études	184 490,35 €

Investissement

Postes de dépenses	Montant	Détail des postes de dépenses	Montant	Recettes investissement	Montant
Etudes - S/TOTAL	3 000,00 €	Maîtrise d'œuvre ouvrages hydrauliques	3 000,00 €	FEDER - mesure 5.2 (40%)	4 923,60 €
Acquisition de mobilier - S/TOTAL	6 570,00 €	Outil de découverte - lot 2 - illustrations	6 570,00 €	Conseil Départemental de la Creuse (autofinancement)	7 385,40 €
Matériel technique - S/TOTAL	1 389,00 €	Achat de jumelles	1 389,00 €		
Travaux sur terrain - S/TOTAL	1 350,00 €	Réfection parking et chemin	1 350,00 €		
TOTAL Dépenses investissement			12 309 €	TOTAL Recettes investissement	12 309,00 €



En résumé pour l'année 2018, les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 304 737,43 €. Le plan de financement s'établit comme suit :

- Dotation de l'État : 85 635 € soit 28,1% des dépenses totales (24% en 2017) ;
- Subvention FEDER : 73 796,14 € soit 24,2% des dépenses totales (13,5% en 2017) ;
- Conseil Départemental de la Creuse (autofinancement) : 145 306,29 € soit 47,7% des dépenses totales (62,4% en 2017).

En investissement, les dépenses s'élèvent à 12 309 € financés à hauteur de 40 % par des fonds FEDER (4 923,60 €), les 60 % restants étant de l'autofinancement du Département.

Au moment de la rédaction de ce rapport d'activités, la demande de subvention FEDER pour l'année 2018 est en cours d'instruction.

Le budget prévisionnel 2019

Prévisionnel de fonctionnement général 2019

Postes de dépenses	Montant	Détail des postes de dépenses	Montant	Recettes fonctionnement général	Montant
Frais de personnel S/TOTAL	111 000,00 €	Chef de service patrimoine naturel (25% - 401 h)	12 500,00 €	Dotation Etat	85 635,00 €
		Conservateur RNN (100% - 1607 h)	48 000,00 €	Conseil Départemental de la Creuse (autofinancement)	74 865,00 €
		Référent administratif et financier (50% - 804 h)	16 500,00 €		
		Garde/Agent technique (75% - 1205 h)	28 500,00 €		
		Stagiaires	3 000,00 €		
		Frais de missions, formations	2 500,00 €		
		Frais de fonctionnement généraux S/TOTAL	15 000,00 €	Téléphonie, Internet	2 500,00 €
Frais de structure (assurances, fluides, chauffage...)	6 500,00 €				
Frais divers (petit matériel, consommables, tenues uniforme...)	6 000,00 €				
Frais de prestation de services et travaux S/TOTAL	34 500,00 €	Suivi de la qualité de l'eau	5 000,00 €		
		Travaux de génie écologique et d'entretien	15 000,00 €		
		Entretien de matériel (tracteur...)	2 500,00 €		
		Divers prestation de services (catalogue des végétations, stabulation poissons, équarrissage...)	12 000,00 €		
S/TOTAL Dépenses fonctionnement général			160 500,00 €	S/TOTAL Recettes fonctionnement général	160 500,00 €



Prévisionnel de fonctionnement 2019 : éducation, accueil du public et études

Postes de dépenses	Montant	Détail des postes de dépenses	Montant	Recettes éducation, accueil et études	Montant
		Chef de service patrimoine naturel (25% - 401 h)	12 500,00 €	FEDER - mesure 5.2 (40%)	90 930,00 €
		Responsable de l'animation (100% - 1607 h)	48 000,00 €	Conseil Départemental de la Creuse (autofinancement)	136 395,00 €
		Responsable de la maison de la réserve (100% - 1607 h)	41 000,00 €	Dont recettes boutique maison de la réserve	645,00 €
Frais de personnel - S/TOTAL	169 325,00 €	Garde/Agent technique (25% - 401 h)	9 500,00 €		
		Saisonniers (2*940 h)	33 000,00 €		
		Services civiques	1 500,00 €		
		Frais de missions, formations	2 000,00 €		
		Frais forfaitaires (15%)	21 825,00 €		
Frais généraux - S/TOTAL	4 000,00 €	Frais divers (petit matériel, consommables, tenues uniforme...)	4 000,00 €		
Frais de prestation de services et fournitures S/TOTAL	54 000,00 €	Mission d'assistance scientifique	45 000,00 €		
		Divers prestations d'animation/communication (calendrier rendez-vous nature...)	3 000,00 €		
		Fournitures boutique maison de la réserve	3 000,00 €		
		Création outil découverte en autonomie	3 000,00 €		
S/TOTAL Dépenses éducation, accueil, études			227 325,00 €	S/TOTAL Recettes, éducation, accueil, études	227 325,00 €

TOTAL GENERAL FONCTIONNEMENT : 387 825 €

Prévisionnel d'investissement 2019

Postes de dépenses	Montant	Détail des postes de dépenses	Montant	Recettes investissement	Montant
Etudes - S/TOTAL	4 500,00 €	Maîtrise d'œuvre ouvrages hydrauliques	4 500,00 €	FEDER - mesure 5.2 (40%)	103 000 €
Acquisition de mobilier - S/TOTAL	21 000,00 €	Création outil de découverte en autonomie	21 000,00 €	Conseil Départemental de la Creuse (autofinancement)	154 500 €
Matériel technique - S/TOTAL	2 000,00 €	Divers matériel technique (pompe...)	2 000,00 €		
Travaux sur terrain - S/TOTAL	1 350,00 €	Création/rénovation d'ouvrages hydrauliques	220 000,00 €		
		Divers accueil du public (passerelles, bassin aquatique...)	10 000 €		
TOTAL Dépenses investissement			257 500 €	TOTAL Recettes investissement	257 500 €

Pour l'année 2019, le plan de financement prévisionnel pour le fonctionnement s'élève à 387 825 € répartis comme suit :

- Dotation de l'État : 85 635 € soit 22,1% des dépenses totales ;
- Subvention FEDER : 90 930 € soit 23,4% des dépenses totales ;
- Conseil Départemental de la Creuse (autofinancement) : 211 260 € soit 54,5% des dépenses totales.

En investissement (travaux relatifs aux ouvrages hydrauliques de la réserve et création d'un outil pédagogique de découverte en autonomie), le plan de financement est le suivant :

- Conseil Départemental de la Creuse (autofinancement) : 145 306,29 € soit 47,7% des dépenses totales (62,4% en 2017).
- Subvention FEDER : 103 000 € soit 40 % des dépenses ;
- Conseil Départemental de la Creuse (autofinancement) : 154 500 € soit 60 % des dépenses.



La vie autour de la réserve

Intégration de la réserve à la vie de la Creuse

Cette intégration peut prendre de nombreuses formes. La plus originale sans doute en 2018 est l'édition d'un roman policier intitulé « Un p'tit coin tranquille en Creuse » de Jacques Yung, dont l'intrigue se déroule à l'étang des Landes.



Un p'tit coin tranquille en Creuse, roman avec l'étang des Landes comme décor principal

Plus classiquement et comme chaque année, la salle de la maison de la réserve a pu être mise à disposition par le Département comme par exemple le 17 octobre dans le cadre d'une réunion de la fédération départementale des gardes particuliers de la Creuse.

On signalera également la visite à l'automne d'une délégation composée du CEN Limousin et d'élus du syndicat de la Fôt, gestionnaire de l'étang de la Grande Cazine (Noth, 23). Cette délégation est venue à l'étang des Landes afin d'échanger avec l'équipe sur la gestion piscicole mise en place, les travaux de gestion ou encore l'éducation à la nature. Cette visite s'inscrit dans le cadre d'une réflexion menée sur l'intégration de la biodiversité à la mise en valeur globale de ce site.

Un nouveau partenariat agricole

Jean-François GOMY, éleveur et partenaire historique du Département pour l'entretien d'espaces naturels de la réserve a pris sa retraite. A sa demande, un nouveau partenariat a été mis en place avec son fils, Benjamin GOMY. Comme à l'accoutumée, les terrains de la réserve ont été mis à disposition gracieusement par le biais d'un commodat en échange du respect d'un cahier des charges environnemental. La réserve étant comprise dans le site Natura 2000 « Bassin de Gouzon/Etang des Landes », cette mise à disposition lui permettra le cas échéant de signer des mesures agri-environnementales.

Les grandes perspectives 2019

Comme chaque année, de nombreuses activités seront reconduites. Il s'agira par exemple d'élaborer une nouvelle saison du Calendrier des Rendez-vous Nature qui rencontre toujours un vif succès, d'assurer la gestion courante des milieux naturels (fauche, pâturage ou encore gestion des niveaux d'eau) et d'effectuer la veille patrimoniale de la réserve à travers le suivi courant de groupes d'espèces tels que les oiseaux d'eau ou les odonates. En revanche, les opérations les plus importantes envisagées pour l'année 2019 sont présentées dans les paragraphes suivants.

Réalisation du troisième plan de gestion de la réserve

L'élaboration du 3^{ème} plan de gestion de la réserve naturelle, qui couvrira la période 2020-2024, constituera en 2019 le dossier majeur pour le Département de la Creuse. En effet, il doit permettre de faire le bilan et de tirer les enseignements du précédent plan ainsi que de réactualiser l'évaluation patrimoniale du site qui s'appuiera en particulier sur une nouvelle cartographie des unités de végétation de la réserve et les inventaires actualisés.



En effet, ce travail est d'autant plus important que les connaissances naturalistes ont très largement progressé ces dernières années et que les résultats de plus de 10 années de gestion commencent à être de plus en plus perceptibles.

Conformément aux règles de gouvernance de la réserve, ce plan de gestion sera soumis à l'approbation du CSRPN-NA et du comité consultatif de la RNN, probablement en deux étapes (éléments méthodologiques lors d'un comité consultatif au début du mois d'avril puis à l'occasion d'un nouveau comité exceptionnel fin 2019 afin de valider l'ensemble du document).

Travaux relatifs aux ouvrages hydrauliques

Afin d'assurer une gestion optimale des niveaux d'eau en faveur du patrimoine naturel, de limiter les phénomènes de débordement sur des parcelles riveraines en cas de crue et de mettre en conformité avec l'arrêté 23-2017-11-14-001 portant prescriptions relatives au plan d'eau de l'étang des Landes, la réalisation de la première tranche de travaux relatifs à la rénovation et à la création d'ouvrages hydrauliques est en cours au moment de la rédaction de ce rapport d'activités (février). Elle concerne l'installation d'un moine, la rénovation du déversoir de crue et la création d'un second déversoir.



Travaux hydrauliques devant la chaussée de l'étang
(photo : J. MOULINAT/CD23)

Une seconde tranche de travaux, selon un calendrier qui reste à préciser, concernera le renforcement et la rehausse de l'ancienne chaussée et la réhabilitation de la portion du chemin rural situé en contrebas.

Finalisation de l'outil de découverte en autonomie de la réserve

Cet important outil permettra une meilleure sensibilisation des visiteurs en visite libre, à la richesse et à la fragilité du patrimoine de la réserve. 2019 verra la finalisation des textes et de la conception graphique, l'édition d'un dépliant de visite, la fabrication et l'installation du mobilier correspondant au bord des sentiers et dans les observatoires.



ANNEXES

ANNEXE 1 : Extraits de la revue de presse



ANNEXE 1

Extraits de la revue de presse 2018

Creuse → L'actualité

ÉTANG DE LANDES ■ Le chant de la rare marouette de Baillon a été entendu dans la réserve naturelle, à Lussat

La Creuse recèle encore un oiseau rare

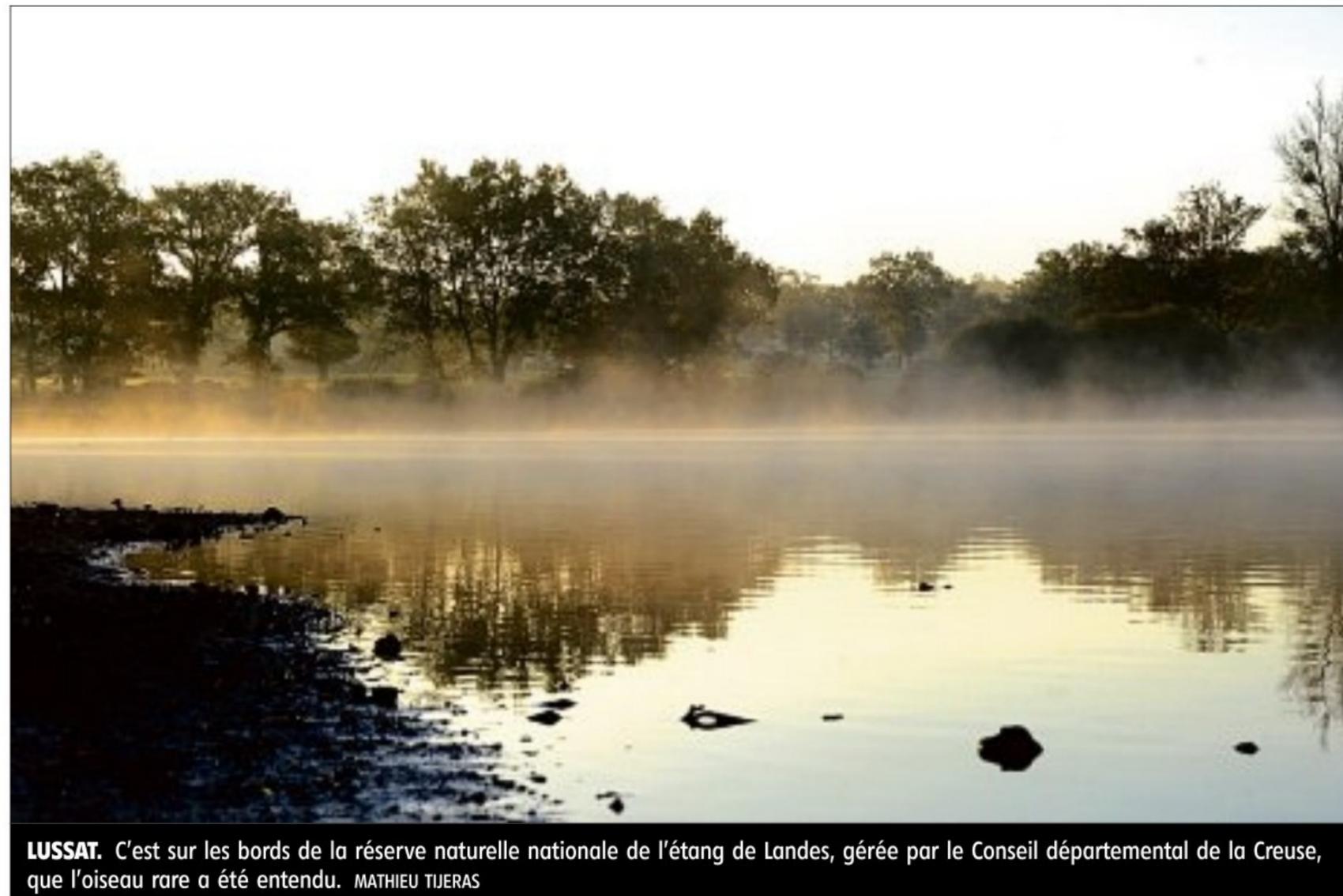
Une matinée de ce début juin, le chant d'une mâle marouette de Baillon a été entendu à la réserve de l'étang de Landes, à Lussat. L'espèce n'avait pas été vue en période de reproduction depuis le début des années 1970.

Pauline Rapinat

C'est un chant qui n'est pas passé inaperçu sur les berges de l'étang de Landes. Début juin, dans la matinée, Karim Guerbaa, chargé de mission à la Réserve naturelle nationale de l'étang des Landes pour le CEN Limousin (*), entend le chant d'un oiseau. Il reconnaît tout de suite la marouette de Baillon (*zaporhnia pusilla*), dont le son peut se confondre avec le coassement d'une grenouille verte.

Aperçu la dernière fois en 1970

La réécoute, quelques jours plus tard, a confirmé son hypothèse. « Je connaissais le cri de la marouette de Baillon. Je me méfiais du bruit, mais il était différent du coassement d'une grenouille »,



LUSSAT. C'est sur les bords de la réserve naturelle nationale de l'étang de Landes, gérée par le Conseil départemental de la Creuse, que l'oiseau rare a été entendu. MATHIEU TIJERAS

reconnaît le naturaliste.

Ce chant dissimulé dans les ceintures de végétation du bord de l'étang, au milieu des carex et des petits roseaux, a ensuite été entendu par plusieurs ornithologues venus exprès

pour l'entendre.

L'oiseau n'a pas pu être aperçu. La fragilité de la zone où il réside rend l'opération délicate. L'espèce n'avait pas été vue en période de reproduction depuis le début des an-

nées 1970. Cependant, un individu a été recensé en période de migration en août 2013.

En France, la marouette de Baillon est considérée comme une espèce en danger critique d'extinc-

tion puisque moins d'une dizaine de couples se reproduit chaque année, de manière très aléatoire. Il s'agit d'un oiseau très rare, discret, qui vit dans les zones humides, caractérisées

par une végétation haute et inondée. De la taille d'un merle, la marouette de Baillon appartient à la famille des rallidés, dont le représentant le plus connu est la poule d'eau.

Une espèce protégée en France et en Europe

Pour la réserve, la découverte de cette espèce à l'étang des Landes est une bonne nouvelle. « On espère qu'elle va se reproduire ici, confie Karim Guerbaa, même si nous n'avons entendu qu'un mâle, son chant signifie qu'il a trouvé un milieu qui lui plaisait. »

Les chercheurs vont donc continuer à tendre l'oreille. « Nous allons essayer d'avoir de nouveaux contacts avec cette espèce, voir si nous la retrouvons en période de reproduction. Nous allons continuer les écoutes et les observations, mais nous n'allons bien sûr pas les capturer », explique Karim Guerbaa. ■

ÉTANG DES LANDES ■ Des chevaux de trait appelés en renfort pour tirer un filet de pêche de 100 mètres de long

Une pêche exceptionnelle à Lussat

L'étang des Landes est vidé tous les deux ans, notamment pour éliminer les espèces envahissantes. L'opération, réalisée avec un immense filet de pêche, s'est déroulée hier en présence de plus de cent curieux... et de deux chevaux de trait.

Catherine Perrot

Sur la berge de l'étang des Landes, près de la digue, Titane de Fontanas, une jument ardennaise de 920 kg, tire un filet de pêche de 100 mètres de long. Thierry Jamot, éleveur de chevaux de trait à Saint-Médard-la-Rochette, la guide en tenant les rênes. « Hop, hop », lance-t-il sous le regard d'une centaine de curieux.

C'est la première fois que des chevaux sont utilisés pour sortir le filet de l'eau. D'habitude, ce sont les agents de la Réserve naturelle (qui est gérée depuis 2005 par le Département) qui le tirent à la main, aidés par des bénévoles.

Poissons-chats et perches soleil

Dix tonnes de poissons ont déjà été pêchées cette année. Hier, environ une tonne a été sortie de l'eau. « L'étang est vidé tous les deux ans, indique Joëlle Moulinat, chargée de l'éducation à l'environnement à la Réserve. L'objectif est d'éliminer les espèces exotiques envahissantes comme les poissons-chats et les perches soleil. Cela permet également d'éviter que l'étang ne s'envase trop. Au contact de l'air, la vase se dégrade. À la différence d'un lac, un étang est peu profond. Si on ne le vide pas, il va disparaître à long terme. »

L'opération est aussi essentielle pour rajeunir le peuplement de poissons. « Après chaque vi-



TRAVAIL D'ÉQUIPE. L'opération de tri des poissons selon les espèces peut durer une journée. PHOTOS FLORIS BRESSY

dange, nous remettons des géniteurs, des brochets, des gardons et des tanches », ajoute Joëlle Moulinat. La pêche est autorisée à certains endroits de l'étang, moyennant l'achat d'une carte.

Une fois le filet ramené vers la digue, les employés de la Réserve récupèrent les poissons avec de grandes épuisettes et les mettent dans des bacs. Les nombreux enfants présents hier se sont régalés en plongeant les mains dans les seaux où grouillent des dizaines de petites bêtes. « On essaye de les attraper ! » lancent Corentin et Guillian, deux bambins de Lussat venus avec leur maman.

L'étape fastidieuse du tri des poissons peut commencer. Valérie Simonet, la présidente du Conseil départemental, et Marie-Christine Bunlon, vice-présidente, se sont prêtées au jeu avec plaisir. Manches retroussées devant une table blanche où frétille des centaines de poissons, les deux élues mettent de côté les espèces invasives et celles qui ne sont pas valorisables (comme la brème qui a beaucoup d'arêtes). Elles parti-

ront à l'équarrissage. Les autres poissons – gardons, brochets, tanches, rotengle – seront vendus à un pisciculteur (Les étangs creusois à Ahun). Une petite partie est gardée pour repoissonner l'étang.

« Le travail a été beaucoup moins pénible avec l'aide des chevaux, note Sébastien Bur, conservateur de la Réserve. Et c'est agréable de voir ce côté festif. »

Les deux juments de Thierry Jamot, Titane et Coquette de Fontanas, ont accompli leur mission sans problème. « Au début, elles n'ont pas la volonté d'aller dans l'eau. Mais une fois qu'elles y sont, ça fait comme une thalasso, ça leur fait du bien aux articulations, assure l'éleveur. La pêche de mer avec des chevaux se fait beaucoup dans le Nord et le Pas-de-Calais. Ils tirent des filets sur de grandes longueurs. »

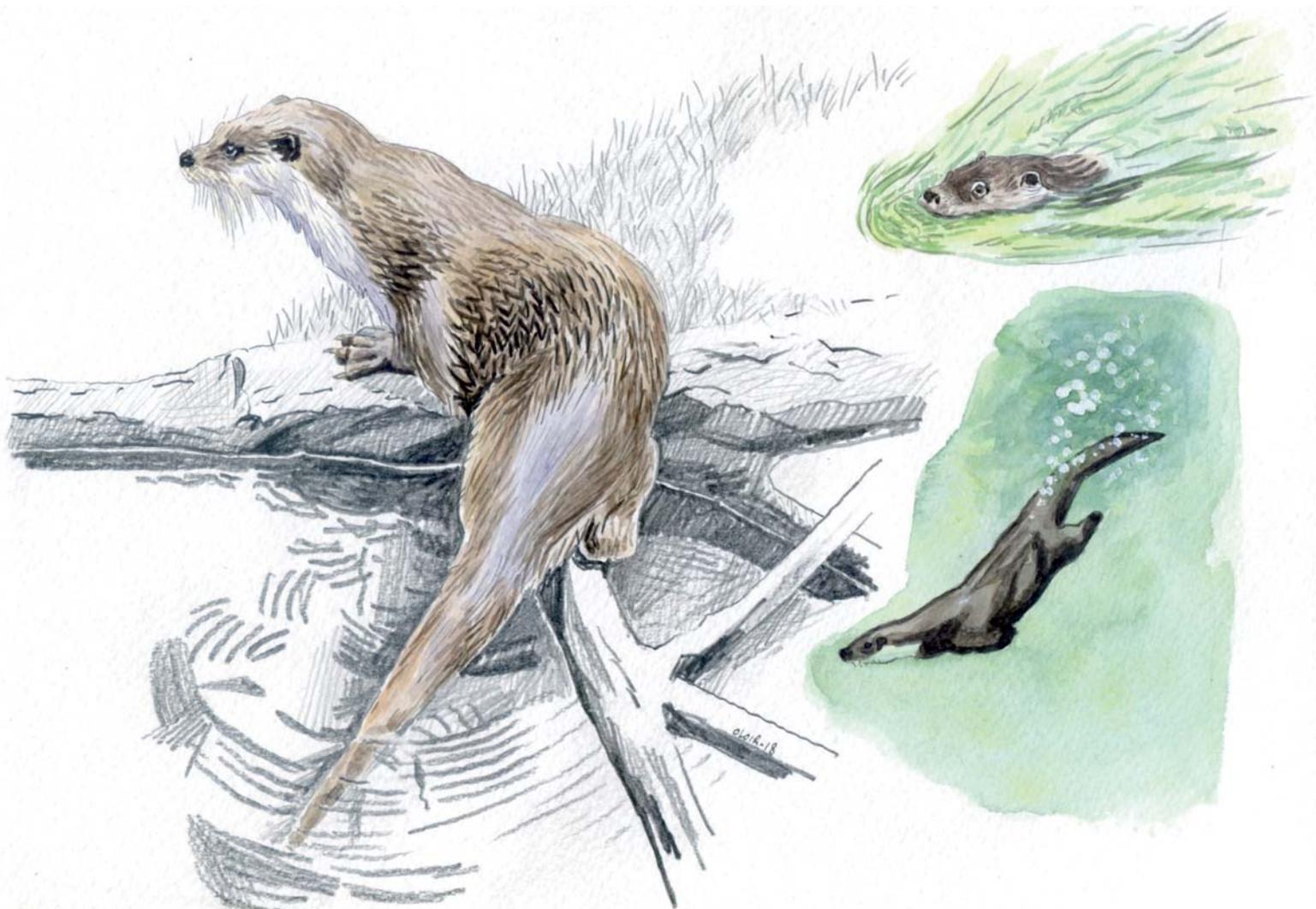
Hier à Lussat, l'opération a rappelé des souvenirs aux plus anciens. Le filet de pêche était autrefois tiré par des bœufs. La dernière pêche avec des bovins remonterait à 1947. De quoi donner des idées pour la prochaine vidange en 2020... ■



VIDANGE

Travaux en janvier

L'étang des Landes devrait être vidé en décembre. Des travaux seront entrepris à partir de janvier afin de réguler le niveau de l'eau. Certains champs situés autour de l'étang sont régulièrement inondés au moment des fortes pluies. Les travaux, d'un montant de 300.000 €, devraient s'étaler sur deux ans.



le Département de la CREUSE

Conservatoire
d'espaces naturels
Limousin
Nouvelle-Aquitaine

PÔLE AMÉNAGEMENT ET TRANSPORT

14 av. Pierre Leroux - BP 17 - 23001 Guéret Cedex

Tél. 05 44 30 24 26

www.creuse.fr

RÉSERVE NATURELLE ETANG DES LANDES

23170 Lussat

Tél. 05 55 82 84 55

rn-etang-landes@creuse.fr